



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

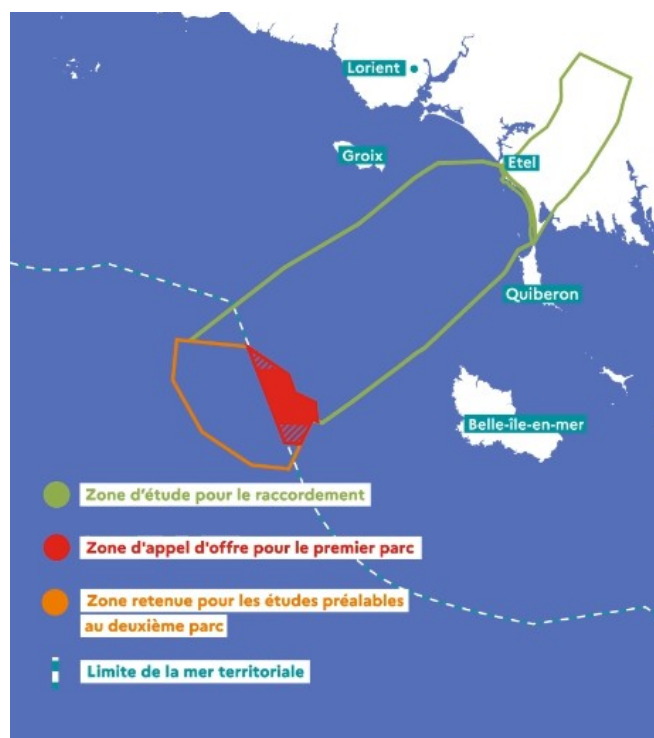
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rennes, le 2 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Éoliennes flottantes au Sud de la Bretagne : Reprise des campagnes en mer début novembre

Des investigations en mer, environnementales et techniques sont actuellement menées sur l'aire d'étude du projet de parc commercial d'éoliennes flottantes, développé par l'État, au sud de la Bretagne. L'aire d'étude a été arrêtée par décision ministérielle du 18 mai 2021. Elle se trouve à 29 kilomètres de Groix, à 20 kilomètres de Belle-Ile et à 36 kilomètres de Lorient.

La campagne géotechnique à grande profondeur doit reprendre début novembre sur la partie de l'aire d'étude située en Zone Économique Exclusive (ZEE, cf. périmètre en orange sur la carte ci-jointe). Il est prévu que la campagne dure 45 jours incluant une veille météorologique estimée à 50 % du temps. La première phase de cette campagne s'est déroulée avec succès l'été dernier sur l'aire d'étude du raccordement en mer et sur celle du parc situé sur le domaine public maritime. La préparation et le suivi de la campagne sont réalisés en étroite coordination avec les représentants des pêcheurs professionnels, notamment du Morbihan et du Finistère.



La campagne d'études géotechniques vise à préciser la nature des fonds marins sur la zone du parc éolien afin de déterminer, notamment, pour le futur porteur de projet qui sera chargé de construire et d'exploiter le parc, la technologie d'ancrage des éoliennes flottantes la plus adaptée au site de réalisation du projet. Cette campagne géotechnique consiste en la réalisation de 19 tests sur les paramètres techniques des sols du fond



marin (nature, dureté de la roche) et en un prélèvement d'échantillons qui seront analysés à bord et en laboratoire. L'équipage du « Seehorn », exploité par Geoquip pour l'État, est en charge de la campagne de mesures et prélèvements. Il est demandé aux navigateurs de respecter une distance de sécurité de 500 mètres (0,3 mille nautique) vis-à-vis du Seehorn conformément à l'avis urgent aux navigateurs n°5256/22 en vigueur, consultable sur le site de la préfecture maritime.

Pour plus d'information sur le projet :

<https://www.eoliennesenmer.fr/facadesmaritimes-en-france/facade-nord-atlantique-manche-ouest/projet-en-bretagne-sud>

Contact presse :

Préfecture du Morbihan – Arnaud Hellégouarch : 02.97.54.87.03